

Compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 14 avril 2016 à 20h30 sous la présidence de M. le Maire, Jean-Louis LAFAGE.

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Conseillers participant au vote : 15

Etaient présents :

- Lafage Jean-Louis
- Franco Philippe
- Roland Christian
- Hamchart Marie
- Perronnet Gilles
- Labonne Marie-France
- Vitrac Robert
- Lavigné Jean-Paul
- Faure Stéphanie
- Saint Martin Jean-Christophe
- Geffard Alexandre
- Grellety Jean Yves
- Rayne Jacques

Etaient absents :

Aptel Aurore qui a donné pouvoir à LAVIGNE Jean Paul
Hallalel Zohra qui a donné pouvoir à LAFAGE Jean Louis

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30,
Monsieur FRANCO Philippe, 1^{er} adjoint, est désigné comme secrétaire de séance.

Oùï le compte rendu du conseil du 25 février 2016, le conseil l'approuve à l'unanimité.

Délibération n° 1 : Compte de gestion principal et assainissement

Monsieur le maire rappelle que les comptes de gestion constituent la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ils doivent être votés préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif communal et assainissement de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le

Compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2016

détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Il est proposé d'approuver le compte de gestion principal de l'exercice 2015.

Les délibérations 1 et 1 bis sont votées à l'unanimité

Délibération n° 2 : Compte administratif budget principal

Le conseil municipal réuni sous la présidence de ROLAND Christian.
Vote le compte administratif de l'exercice et arrête ainsi les comptes

Fonctionnement :

Dépenses :

Prévus : 771 196.26 €

Réalisé : 539 289.31 €

Recettes :

Prévus : 771 196.26 €

Réalisé : 592 649.69 €

Résultat de l'exercice 2015 :

Investissement : - 9 569.96 €

Fonctionnement : 53 360.38 €

Investissement :

Dépenses :

Prévus : 186 106.33 €

Réalisé : 67 444.45 €

Reste à réaliser : 0 €

Recettes :

Prévus : 186 106.33 €

Réalisé : 57 874.49 €

Reste à réaliser : 3 929.16 €

Résultat global : 43 790.42 €

Il est proposé d'approuver le compte administratif principal 2015.

Votant : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0 En fin de document budgétaire sont les signatures, M. le Maire ayant une procuration celle-ci n'a pas pris part au vote.

Compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2016

Délibération n° 2 bis : Compte administratif budget assainissement

Le conseil municipal réuni sous la présidence de ROLAND Christian.
Vote le compte administratif de l'exercice et arrête ainsi les comptes

Fonctionnement :

Dépenses :

Prévus : 102 149.14 €

Réalisé : 51 630.49 €

Recettes :

Prévus : 102 149.14€

Réalisé : 76 271.32 €

Résultat de l'exercice 2015 :

Investissement : - 11 282.61 €

Fonctionnement : 24 640.83 €

Investissement :

Dépenses :

Prévus : 59 559.68€

Réalisé : 42 842.29 €

Reste à réaliser : 0 €

Recettes :

Prévus : 59 559.68 €

Réalisé : 31 559.68 €

Reste à réaliser : 0 €

Résultat global : 13 358.22 €

Il est proposé d'approuver le compte administratif du budget assainissement 2015.

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

En fin de document budgétaire sont les signatures, M. le Maire ayant une procuration celle-ci n'a pas pris part au vote.

Délibération n° 3 : affectation du résultat budget principal

| | Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2014 | Part affectée à l'investissement en 2015 | Résultat de l'année 2015 | Résultat de clôture de 2015 |
|-----------------------|--|---|------------------------------------|---------------------------------------|
| Investissement | -26 418,48 | 0,00 | -9 569,96 | -35 988,44 |
| Fonctionnement | 189 820,24 | 26 418,48 | 53 360,38 | 216 762,14 |
| Totaux | 163 401,76 | 26 418,48 | 43 790,42 | 180 773,70 |

Compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2016

Le Conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement cumulé de la manière suivante :

| | | |
|---|------------|--------------------|
| * affectation à la section d'investissement : | 32 059,28 | (titre au c/ 1068) |
| * report à nouveau en section de fonctionnement | 184 702,86 | (c/ 002 au budget) |

Voté à l'unanimité

Délibération n° 3 bis : affectation du résultat budget assainissement

| | Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2014 | Part affectée à l'investissement en 2015 | Résultat de l'année 2015 | Résultat de clôture de 2015 |
|-----------------------|--|---|------------------------------------|---------------------------------------|
| Investissement | -9 470,15 | 0,00 | -11 282,61 | -20 752,76 |
| Fonctionnement | 34 748,82 | 9 470,15 | 24 640,83 | 49 919,50 |
| Totaux | 25 278,67 | 9 470,15 | 13 358,22 | 29 166,74 |

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement cumulé de la manière suivante :

| | | |
|---|-----------|--------------------|
| * affectation à la section d'investissement : | 20 752,76 | (titre au c/ 1068) |
| * report à nouveau en section de fonctionnement | 29 166,74 | (c/ 002 au budget) |

VOTE à l'unanimité

Délibération n° 4 : vote du taux des taxes

Il est proposé au Conseil Municipal, dans le cadre de l'exécution du budget communal 2016, de voter les taux d'imposition 2016 comme suit :

> Taxe d'habitation : 2015 9.53% portée à 9.80% en 2016
pour un produit attendu de 109 074 €

> Taxe foncière (bâti) : 2015 22.01% portée à 22.64% en 2016
pour un produit attendu de 201 156 €

> Taxe foncière (non bâti) : 2015 66.73% portée à 68.63% en 2016
pour un produit attendu de 6 108 €

Le produit fiscal attendu au titre de l'exercice 2016 est de 316 338 €.

Compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2016

Il est proposé d'approuver ces taux et de procéder à l'appel de recette pour un montant de 316 338 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette décision par :

pour : 10

Contre : 4

Abstention : 1

Délibération n° 5 : vote des subventions

Il est proposé au Conseil Municipal, dans le cadre de l'exécution du budget communal 2016, de voter le montant des subventions attribué aux associations comme suit :

| Associations de Couze | Proposition en € | Votants | Pour | Contre | Abstention |
|----------------------------|------------------|---------|------|--------|------------|
| Amicale laïque | 900 | 15 | 8 | 0 | 7 |
| Comité des fêtes | 900 | 11 | 5 | 0 | 6 |
| Organisation du 14 juillet | 300 | 11 | 11 | 0 | 0 |
| Couze initiatives | 900 | 15 | 7 | 0 | 8 |
| Club de pétanque | 150 | 15 | 13 | 0 | 2 |
| Football club | 1400 | 15 | 8 | 1 | 6 |
| Tennis club | 250 | 15 | 10 | 0 | 5 |
| Les Copains d'Abord | 150 | 15 | 10 | 1 | 4 |
| Société de Chasse | 270 | 14 | 7 | 1 | 6 |
| Roseau Lindois | 100 | 15 | 12 | 0 | 3 |
| Club fraternité | 50 | 15 | 13 | 0 | 2 |

| Scolaire et périscolaire | | | | | |
|--------------------------------------|-----|----|----|---|---|
| APE (Récréation) | 450 | 14 | 9 | 0 | 5 |
| Foyer socio-éducatif collège Lalinde | 200 | 15 | 10 | 0 | 5 |
| AESL (malettes pédagogiques) | 250 | 15 | 12 | 0 | 3 |

| Associations Caritatives | | | | | |
|---|-----|----|----|---|---|
| Croix rouge française | 50 | 15 | 15 | 0 | 0 |
| Secours populaire | 50 | 15 | 15 | 0 | 0 |
| secours catholique | 50 | 15 | 14 | 0 | 1 |
| resto du cœur | 50 | 15 | 15 | 0 | 0 |
| les papillons blancs | 100 | 15 | 15 | 0 | 0 |
| FNATH (accidentés du travail et handicapés) | 50 | 15 | 15 | 0 | 0 |
| Sainte Croix des Papetiers | 50 | 15 | 14 | 1 | 0 |

| Autres | | | | | |
|-----------------------------------|-----|----|----|---|---|
| Les Pesqueyroux | 120 | 15 | 14 | 0 | 1 |
| Souvenir français (porte drapeau) | 30 | 15 | 15 | 0 | 0 |
| CERADER 24 (amiante) | 30 | 15 | 14 | 1 | 0 |
| TOTAUX | | | | | |

Compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2016

Délibération n° 6 : vote du Budget principal

| FONCTIONNEMENT | | | |
|----------------|--|--|------------|
| | DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | |
| VOTE | CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) | 773 614.86 | 588 912.00 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | | |
| | 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2) | | 184 702.86 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3) | 773 614.86 | 773 614.86 |

| INVESTISSEMENT | | | |
|----------------|--|---|------------|
| | DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | |
| VOTE | CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1088) | 243 399.69 | 275 458.97 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | | 3 929.16 |
| | 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) | 35 988.44 | |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) | 279 388.13 | 279 388.13 |

| TOTAL | | | |
|-------|---------------------|--------------|--------------|
| | TOTAL DU BUDGET (3) | 1 053 002.99 | 1 053 002.99 |

Les Opérations d'investissement envisagées sont pour info :

- Restructuration de l'école
- Extension du Columbarium
- Concordia
- Vidéo projecteur interactif

Le budget est voté aux chapitres en fonctionnement et en investissement, les opérations d'équipement sont pour info, sans vote formel au niveau des chapitres. Avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Où l'exposé des chapitres, après en avoir délibéré, le conseil municipal Vote :

Pour : 10

Contre : 1

Abstention : 4

En dernière page du Budget sont les signatures

Compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2016

Délibération n° 6 bis : vote du Budget assainissement

| EXPLOITATION | | | |
|--|--|--|----------------------------|
| | DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION | RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION | |
| V O T E | CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) | 106 250,71 | 77 083,07 |
| | + | + | + |
| R E P O R T S | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 0,00 | 0,00 |
| | 002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2) | (si déficit) 0,00 | (si excédent) 29 166,74 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3) | 106 250,71 | 106 250,71 |
| INVESTISSEMENT | | | |
| | DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | |
| V O T E | CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) | 50 611,86 | 71 384,62 |
| | + | + | + |
| R E P O R T S | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 0,00 | 0,00 |
| | 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) | (si solde négatif) 20 752,76 | (si solde positif) 0,00 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) | 71 384,62 | 71 384,62 |
| TOTAL | | | |
| | TOTAL DU BUDGET (3) | 177 615,33 | 177 615,33 |

Les Opérations d'investissement envisagées sont pour info :

- Remplacement d'un Agitateur
- Hydro curage

Le budget est voté aux chapitres en fonctionnement et en investissement, les opérations d'équipement sont pour info, sans vote formel au niveau des chapitres.

Avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Où l'exposé des chapitres, après en avoir délibéré, le conseil municipal VOTE

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

En dernière page du Budget sont les signatures.

Compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2016

INFORMATIONS DU MAIRE :

M. le Maire informe que l'inauguration de la traverse de Couze aura lieu le 20 mai place du Lavoir à 15h00.

M. le Maire fait le rappel du recensement des propriétaires de volailles au 18 avril.

Egalement, il indique que le projet de rénovation et de mise aux normes de la mairie et de l'école se fera en deux tranches, une tranche ferme et une tranche optionnelle.

Il informe de la constitution d'une commission technique de travaux composée de trois membres associée à l'assistance de l'Agence technique Départementale (ATD).

L'installation de panneaux en début et fin du sentier du Couloubre a été réalisée et M. le Maire indique que ce sentier ne peut être emprunté que par des randonneurs confirmés.

DECLARATION DE M. FRANCO PHILIPPE :

M. FRANCO Philippe, annonce sa démission de sa fonction de premier adjoint au maire à cause des divergences de point de vue sur le traitement du projet école et sur les orientations politiques de la commune. A cela s'ajoute des contraintes professionnelles. Il s'engage à terminer le traitement des dossiers qui lui ont été confiés.

Le conseil est clos à 22h00.

Compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2016

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE :

Un administré se questionne sur la procédure de recrutement des ATSEM (Agent territorial spécialisé des Ecoles maternelles) à la rentrée 2016 et sur le non renouvellement des contrats actuels CAE (Contrat d'aide à l'accompagnement)

M. le Maire répond que le recrutement est effectué en partenariat avec le Pôle Emploi et que cet organisme a fait les preuves de son professionnalisme lors de ses interventions précédentes.

La décision de ne pas renouveler les deux contrats CAE à la fin de leurs missions a été prise par le Maire.

Des questions sont posées sur le projet Ecole de Couze.

M. le Maire répond que, dans le cadre entre autre de la solidarité du RPI, (regroupement pédagogique intercommunal), il est prévu à la rentrée 2018 un pôle maternelle sur la commune de Baneuil et un pôle primaire à Couze et Saint Front.

Cette décision a été prise suite aux travaux des différentes commissions écoles et avec l'accord des trois maires concernés.

Une personne fait part de ses inquiétudes sur l'utilisation de la maternelle et sur l'ajout d'une classe primaire durant les travaux de réfection de l'école.

M. le Maire répond qu'il a informé la Directrice de l'école de Couze et Saint Front sur cette migration de classe et qu'il est en attente de sa réponse.

Une administrée demande des précisions sur le budget 2016. M. le Maire lui répond que ces précisions lui seront communiquées le lendemain.

Par la suite un débat quant à la dénomination du Football Club « Lalinde Couze Sauveboeuf » a eu lieu. M. Le Maire répond à cette personne que le nom de Couze apparaît encore preuve à l'appui en lui présentant le calendrier 2016.

Une personne interpelle M. le Maire sur la fréquence des feux de végétaux effectués entre autre par un habitant de la commune.

M. le Maire répond qu'il y a dans nos campagnes une certaine « tolérance locale » et que le territoire dispose de déchetteries qui réceptionnent les déchets verts. De plus il précise qu'une aire de broyage est à l'étude. Pour ce qui est de la personne incriminée, M. le Maire le rencontrera le lendemain pour essayer de trouver des solutions pour limiter ces nuisances.

Un administré constate que dans cette présentation budgétaire, il n'y a aucune référence à l'action culturelle.

M. le Président de Couze initiatives répond que son association organise cet été une exposition de peinture.

M. Christian Roland, 2^{ème} adjoint au Maire, lui précise que c'est aux associations de se fédérer et de porter le projet culturel. Cet échange se termina par le pot de l'amitié.